

12. Qu'y a-t-il à faire avec les 100 copies du Journal du Cultivateur envoyées au Bureau? Que le Secrétaire les mette en quantités égales à la disposition des membres du Bureau pour les distribuer.

13. Qu'y a-t-il à faire avec les copies du Rapport de M. Taché sur l'Exhibition de Paris? Devant être distribués avec soin. Le Secrétaire devant appeler l'attention du Président sur ce sujet.

14. Qu'y a-t-il à faire avec les procédés de la Société d'Agriculture de Massachusetts? En envoyer une copie à chacun des membres du Bureau, une au Collège McGill, une à l'Université Laval, et garder le reste à la bibliothèque.

15. Lettre de Wm. Hutton, écr., ayant rapport au remplacement des membres du Bureau dont les sièges sont vacants. Le Secrétaire fut prié d'informer l'Honorable Ministre d'Agriculture que le Bureau s'était assemblé le 29 du courant, et avait unanimement recommandé Benjamin Pomroy, écr., de Compton, membre Bureau en remplacement de James Thomson, écr., de Shelburne, résigné, et P. E. Dostaler, écr., de Berthier, M.P.P., en remplacement de P. B. Dumoulin, de Trois-Rivières, décédé.

16. Le Dr. Trestler, Montréal, fit application pour un Certificat de Mérite pour une boîte d'Ouvrage de Dentiste, exhibée à la dernière Exhibition, à Trois-Rivières, et recommandée par les juges. Certificat accordé.

17. Serait-il convenable d'ajouter un quatrième jour à la prochaine Exhibition à Montréal? Non.

18. Sociétés d'Agriculture de Dorchester. L'octroi du gouvernement devant être divisé entre les deux sociétés régulièrement organisées et en opération.

19. Protêt de M. Dods, Président, et de M. Smith, Sec.-Tres., de la Société d'Agriculture de Montréal, contre le prix accordé à M. A. Kimpton, pour un Taureau d'Ayrshire de deux ans, à l'Exhibition des Trois-Rivières. Le Bureau considéra la lettre du 3 d'Octobre. Il a déjà été décidé sur le protêt, autant que l'âge du Taureau est concerné. La charge que le Taureau fut entré comme élevé par M. Kimpton, tandis qu'il l'avait été par une autre personne est correcte, et lui a été le droit d'avoir un prix. M. Dods, M. Smith et M. Kimpton devant être informés de cette décision.

20. Lettre de M. Farmer, de Trois-Rivières, touchant le loyer qu'il avait à payer pour le privilège d'avoir une tente de

refraichissements sur le terrain de l'exhibition dans cet endroit. La condition sous laquelle il avait obtenu le droit exclusif de vendre des rafraichissements sur le terrain—savoir qu'aucune liqueur spiritueuse ne serait vendue, n'ayant pas été fidèlement observée,—le Bureau refuse de considérer son application, que sous d'autres circonstances il aurait été enclin à entretenir.

21. M. Pomroy reclame des prix additionnels pour des moutons de Southdown, importés—et la décision du Bureau touchant l'âge d'un des béliers exhibés. Quant à l'âge du bélier, la preuve concourant qu'il était un agneau ou un bélier de deux ans, et n'y ayant aucuns prix offerts pour les agneaux, le Bureau refuse de déranger la décision des juges, qui lui ont accordé le second prix comme bélier de deux ans.

22. Circulaires devant être envoyées aux Sociétés d'Agriculture touchant l'élection de quatre Membres du Bureau en remplacement de ceux qui se retirent par rotation—aussi les notifier de la nécessité de se réorganiser en Février suivant l'Acte 16 Vic. chap. 18, sec. 4 et 6.

23. La Résolution suivante fut accidentellement omise en copiant pour l'imprimeur les procédés de l'Association Agricole, à leur assemblée tenue à Trois-Rivières, le 19 de Septembre dernier:—Que son Honneur le Maire de Montréal, Henry Starnes, écr., l'Hon. James Ferrier, D. Masson, écr., Président du Comité des Finances de la Corporation de Montréal et L. S. Brown, écr., soient nommés pour former le Comité Local pour la prochaine Exhibition à Montréal, et que leurs pouvoirs et leurs devoirs leur soient communiqués avant le premier de Janvier prochain, et que le Secrétaire communique la Résolution ci-dessus à chacun de ces messieurs, et les prie d'accepter la charge.

25. Lettre de M. Keith, touchant la Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois. Le référer à l'Acte d'amendement de la dernière Session, 19 Vic., chap. 47; et envoyer aussi une copie de la Résolution No. 1, passée à la dernière assemblée du Bureau, le 3 de Septembre.

25. Communication de la Société d'Agriculture de Berthier, réclamant le droit d'avoir une Exhibition Provinciale dans cet endroit l'année prochaine. Les informer qu'il avait déjà été décidé de tenir la prochaine Exhibition Agricole à Montréal.

26. Reclamation par le propriétaire du Pilot pour l'annonce d'une Partie de Labour

à Québec, en Septembre, 1854. Les comptes ont été clos il y a deux ans. Cette reclamation ne vint pas devant eux. Examiner sous quelle autorité il fut fait?

27. Suggestions ayant rapport à la Liste des Prix à être préparée pour la prochaine Exhibition Provinciale, soumises par le Secrétaire—les envoyer à M. Watts, à Drummondville.

28. Lettre de l'Honorable M. Vankoughnet au Secrétaire à l'Exhibition de Kingston, touchant le montant de l'octroi du gouvernement aux Sociétés d'Agriculture, promettant que le sujet serait soumis au Gouverneur en Conseil.

29. M. Scott reclame un prix additionnel sur un cochon mâle importé, auquel il fut accordé un premier prix à l'Exhibition à Trois-Rivières. Ordonné d'être payé.

30. Il fut décidé que les comptes du Bureau seraient examinés par le Major Campbell et M. Yule.

31. Lettre de M. Gordon, Sec.-Tres., de la Société d'Agriculture, No. 1, du Comté de Huntingdon, demandant si deux sociétés d'Agriculture pouvaient être organisées dans un comté sous l'Acte 19 Vic. chap. 47. Référer M. Gordon à l'Acte en question, par lequel il verra qu'outre quelques exceptions, deux sociétés ne peuvent pas être formées dans un comté.

32. Le Secrétaire reçut instruction d'entrer chaque jour chaque lettre qu'il recevrait dans le livre de lettres. Que le sujet de chaque lettre fut écrit sur le dos de la lettre, avec le nom de l'écrivain et la date de la lettre, suivant la pratique suivie jusqu'ici dans l'office, et le jour de la réception de la lettre, ainsi que la date de la réponse. Que sur tous les documents reçus, un court analyse du contenu fût fait sur le dos de chacune, et qu'un sommaire de tous les papiers de tels sujets fut mis devant le Bureau à ses assemblées, pour son information.

33. Que le Secrétaire tienne un livre séparé pour les affaires agricoles de chacun des Comtés du Bas-Canada, dans lequel livre chaque lettre reçue, chaque demande faite, et chaque décision prise seront entrées respectivement, et par ordre de date, avec des numéros correspondant aux liasses des papiers originaux.

34. Une lettre de M. Fournier, Sec.-Tres., de la Société d'Agriculture, No. 2, du Comté de Vaudreuil, touchant la division de l'octroi du gouvernement entre les deux Sociétés de ce Comté, et disant qu'il était sous l'impression que la Société, No. 2,